



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Alain St-Vincent-Rioux, directeur-général et
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,**

Que le Conseil municipal de Saint-Lucien siègera notamment pour ses assemblées de conseil, au centre communautaire situé au 5350, 7^e rang à Saint-Lucien à compter du 10 août 2020.

DONNÉ À Saint-Lucien ce 7 août 2020.

Alain St-Vincent-Rioux,
Directeur-général et secrétaire-trésorier